DIXIÈME ANNÉE — N° 204 — On s'abonne au Bureau du Journal : 17, RUE DE L'ANNONCIATION à PARIS (16e Arr.) et dans les Bureaux de Poste — SAMEDI 17 MAI 1919

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . . Un an. 8 fr.
ETRANGER. . . . — 10 fr.
LE NUMERO :
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . 15 —
Aux bureaux du Journal et par la poste
TÉLÉPHONE : AUTEUIL 17-09

ANNONCES
Agence Parisienne de Publicité
10, Rue Drouot, Paris
TÉL. : GUT. 55-93

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice - Fondatrice
Jane MISME

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . . Un an. 8 fr.
ETRANGER. . . . — 10 fr.
Les abonnements ne peuvent être remontés pour moins d'un an. Ils partent du 1er ou du 15 de chaque mois
LE NUMERO :
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . 15 —
Aux bureaux du Journal et par la poste

LA FEMME ET LE THÉATRE APRÈS-GUERRE

A propos de la dernière pièce de Sacha Guitry.

Le théâtre est, avec raison, considéré comme la peinture des mœurs d'une époque.

Nous avons la gloire de vivre une des grandes périodes de l'histoire; les plus fortes émotions humaines ont atteint leur suprême degré. Aux hommes qui ont contemplé la mort avec un splendide mépris, il faut des femmes dignes de leur courage; on doit donc entretenir dans nos âmes de Françaises des vertus généreuses et essentielles.

M. Sacha Guitry a choisi ce moment pour faire représenter une pièce — dont le titre annonce sans vergogne le sujet(1)— et qui, non seulement ne traduit pas nos sentiments actuels, mais est entière, si je puis dire, un manque de tact envers tous les jeunes couples de cette génération vaillante de la guerre.

Car il ne suffit pas de fragiles mots d'esprit pour se tirer avec avantage de la situation fausse qu'on a cru intéressant de nous exposer. Comment ceux qui pendant de longs mois viennent d'endurer l'effroyable vie de tranchées, ceux-là qui ont vu tomber leurs frères d'armes, peuvent-ils apprécier les théories de Sacha Guitry ? Nous voulons croire que beaucoup répugneraient à tromper un ami de jeunesse parce qu'ils ont gardé, de la lutte et des souffrances communes, un sentiment plus large de loyale solidarité masculine.

D'autre part, était-il opportun d'étaler avec complaisance un spectacle fâcheux et toujours un peu ridicule? D'ériger en principe un mensonge qui abaisse la femme, alors qu'elle seule, à notre époque farouche et sanglante, peut demeurer la gardienne de l'idéal?

Heureusement les femmes du jour ont mieux compris leur tâche; elles ont une conscience de leur responsabilité, qui manque totalement à l'héroïne de M. Guitry.

Nous sommes tentées de dire à cette épouse infidèle: — Madame, vous perdez votre temps; regardez autour de vous; il y a des œuvres utiles et intelligentes, au lieu que votre intrigue est complètement insipide. Votre amant, avec ses paradoxes, nous ennuie. Nos cœurs, simplifiés par les angoisses que nous avons ressenties, ne veulent désormais que des affections vraies, tendres et sincères, basées sur cette union familiale dont nos guerriers ont été privés pendant de rudes années, et dont ils ressentent aujourd'hui plus ardemment le besoin...

La thèse que M. Guitry entend nous démontrer comme bonne et qu'il met comme conclusion dans la bouche d'un vilain monsieur, pour être déplacée n'en est pas plus originale. Son opinion est couramment exprimée par les gens grossiers en une seule phrase lapidaire qui dépeint la physionomie amorphe de certains maris. De même les réflexions intimes (un peu longues) qu'il prête à trois joueurs de billard, sans avoir rien de nouveau, restent de mauvais goût. Adoptons pour un instant la vision spéciale de la vie qui est celle de Sacha Guitry: nous en arrivons à regretter qu'il se détourne dans sa pièce d'un incident final qui aurait été plus drôle: le mari emmené par l'amant libertin chez les demoiselles de plaisir. Peut-être, dans son amoralité même, cela était-il plus moral.

Le spectateur transporte toujours au théâtre un certain esprit de vengeance; et, ma foi, dans le cas présent, cet esprit-là ne serait pas le plus sot. Une double duperie donne du piquant à l'action et satisfait ce sens de la justice qui est, en gros, celui du public. Jules Lemaître l'avait compris en écrivant une de ses plus délicieuses comédies: *Le Pardon*...

Pour en revenir à des pensées en rapport avec les circonstances actuelles, nous voudrions que le théâtre d'après-guerre ne retombât pas dans le rabâchage du ménage à trois qui avait donné aux étrangers une si malencontreuse opinion de nos mœurs. M. Guitry lui-même nous a déjà montré, si je me souviens bien de la *Pélerine écossaise*, que l'on peut tirer un meilleur parti de la comédie légère.

N'oublions pas qu'il importe avant tout de refaire une France robuste. On la refera par des familles honnêtes. Ce n'est pas le moment de ridiculiser les maris; il faut au contraire donner à nos jeunes gens confiance dans le mariage.

Me permettra-t-on d'ajouter que je voudrais dans le théâtre contemporain une plus large place à la jeune fille?

Depuis l'oie blanche de Labiche, qui n'existe plus, cet être impressionnable et charmant, en qui repose l'avenir de notre race, s'y révèle peu et mal. Montrez-nous, de grâce, des vierges qui ne soient pas folles, mais dont les aspirations vaillent la peine de notre étude. Faites-nous connaître la jeune fille française, telle qu'elle est en 1919, c'est-à-dire avec une intelligence cultivée, une assimilation claire des problèmes qui intéressent la nation tout entière.

L'enfant, aussi, a été trop sacrifié au théâtre. En raison des conditions scéniques, il peut difficilement paraître; mais il est capable de créer les situations les plus émouvantes. Qu'on nous parle de l'enfant, on ne nous lassera jamais; que des mères nous disent leurs difficultés, leurs craintes, leurs joies, elles seront touchantes et nous les écouterons avec une attention infinie...

Ceci n'est pas dit pour détrôner l'Amour de sa royauté. C'est à lui qu'on applaudira toujours, car c'est lui qui a le plus d'influence sur nos destinées. On lui a beaucoup pardonné. Il a des conflits qui sont poignants et qui, par cela même, méritent notre sympathie. La femme la plus pure ne peut jurer qu'elle le restera; le Christ n'a pas voulu qu'on lapidât l'épouse adultère. Mais ce sont des choses graves et qu'il convient de traiter avec délicatesse. Un tel sujet, pris dans le sens comique, tourne à la grivoiserie et se garde même difficilement de la trivialité. Pour la bonne tenue de notre théâtre, nous préférerions le voir exclu, sous cette forme, de la scène.

L'amour y resterait en souverain, digne de sa couronne. Il serait ce qu'il doit être: le plus beau don que la Providence a fait aux humains, afin d'embellir la vie et de la perpétuer.

Marthe Pattes.

(1) *Le Mari, la Femme et l'Amant*, trois actes, au Vaudeville.

Opinions masculines

«Mariages franco-américains »

Sous ce titre, la revue *La Renaissance* (n° du 12 avril), insérait l'appréciation d'un avocat américain, M. Gerson Loeb sur les unions légitimes contractées en France entre Yanks et Françaises, — de plus en plus nombreuses, paraît-il. Sans hésitation ni murmure, M. Loeb, qui ne connaît à ses compatriotes que des qualités (bonnes), esquisse un tableau enchanteur de la vie qui attend outre mer nos Françaises romanesques: pays merveilleux, confort irréprochable, privilèges incomparables (droit de vote inclus) et des maris parfaitement idolâtres! Pourquoi M. Loeb ne s'est-il pas contenté de répondre plus brièvement à la simple question: « Seront-elles heureuses là-bas? » Sans doute, toute naïve jeune fille lisant sa description du paradis américain en sera convaincue... Et c'est justement là qu'est le mal... Moi, à la lecture de ce pronostic enthousiaste, je pense que c'est trop beau pour être vrai.

Des mères françaises, ajoute M. Loeb, lui ont fait part d'inquiétudes bien bizarres; par exemple: La polygamie est-elle admise aux Etats-Unis — ou — Ma fille n'aura-t-elle rien à craindre des Indiens Sioux, des Peaux-Rouges qui attaquent à l'improviste?

— Et notre Yankee de rire!

Ces mères auraient mieux fait de lui poser les deux questions suivantes:

1° Que pensez-vous des Américains qui se marient en France, alors que déjà mariés dans leur pays?

2° Si les Américains sont tous de si bons maris, pourquoi tant d'Américaines divorcent-elles aux Etats-Unis ?

J.

Une pétition féminine pour le châtiment des bourreaux

Nos lecteurs n'ont pas oublié la pétition, dont nous avons publié le texte dans notre numéro du 18 janvier, et par laquelle des femmes, françaises et alliées, demandaient aux membres de la Conférence de la Paix de juger et châtier les chenemis coupables des déportations de femmes et de jeunes filles, et d'autres crimes contre les femmes et les enfants. (C'est à cette pétition que faisait allusion Mme Anna Lindhagen dans son article sur la question de responsabilité). (*La Française*, 3 mai.)

Les organisatrices de cette initiative ont reçu de M. Dutasta, secrétaire général de la Conférence, une lettre les informant que « la Commission des Responsabilités avait pris toutes les mesures nécessaires pour signaler à la Conférence la situation qui a été faite aux femmes, jeunes filles et enfants du Nord de la France et de la Belgique au cours de l'occupation ennemie ».

La pétition fut portée au Président de la République qui voulut bien accueillir la délégation: Mme Bohren, présidente de l'Alliance universitaire, prit la parole en ces termes :

Monsieur le Président,

Les Françaises désirent attirer l'attention des membres de la Conférence de la Paix sur leur protestation.

Nos 1.500.000 morts, cela compte ; nos territoires ravagés, cela compte, certes ; mais l'honneur des femmes, cela compte aussi.

Nous avons entendu les cris de désespoir de nos sœurs du Nord; nous souffrons de leur inguérissable souillure systématiquement organisée, froidement perpétrée, et nous répéterons inlassablement : Justice, justice, justice comme sanction du présent, justice comme sécurité de l'avenir.

Je vous remets aujourd'hui, monsieur le Président, quatre-vingt mille protestations, dont 60.000 de « Patria », représentée ici par Mme Leroy-Leberge, la présidente, et 20.000 signées individuellement par des volontaires de toutes les classes de la société.

Notre protestation de volontaires reste d'ailleurs ouverte et l'Alliance Universitaire Française vous adressera les adhésions que nous recevrons encore nombreuses. »

Effectivement, un très grand nombre de feuilles couvertes de signatures arrivent encore chaque jour.

VERS LE SUFFRAGE DES FEMMES

La nouvelle affiche suivante vient d'être apposée par le Conseil National des Femmes Françaises :

LA FEMME DOIT VOTER

C'est son droit. — La loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont droit de concourir personnellement ou par leurs représentants à sa formation. (Déclaration des Droits de l'Homme, art. 6).

C'est son devoir. — Nul n'a le droit de se désintéresser des affaires publiques.

C'est son intérêt. — La loi politique ignorant la femme, la loi civile l'infériorise, la loi économique l'écrase.

C'est l'intérêt de la famille. — Libérer l'épouse de l'incapacité qui pèse sur elle, c'est augmenter sa dignité, accroître le respect qui lui est dû par ses enfants, et consolider ainsi la famille.

C'est l'intérêt de la Société. — Le libre et complet développement de toutes les facultés individuelles est indispensable au progrès social et à la prospérité du pays.

C'est l'intérêt de la race. — La femme est la protectrice naturelle de l'enfance, l'adversaire irréductible de l'alcoolisme qui engendre la tuberculose, la débauche, la folie et le crime.

C'est l'intérêt de la Patrie. — Pour se relever de ses ruines, la France a besoin de toutes les compétences, de tous les dévouements, de toutes les énergies.

Les femmes votent en Angleterre, au Danemark, en Suède, Norvège, Finlande, Allemagne, Autriche, Pologne, Bohême, dans les Etats-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

LES FRANÇAISES VEULENT VOTER EN 1919

Signé : *Conseil National des Femmes Françaises ; Ligue Française pour le Droit des Femmes ; Société pour l'Amélioration du sort de la Femme ; Le Droit Humain ; Union Fraternelle des Femmes ; Union Française pour le Suffrage des Femmes.*

Au Palais-Bourbon

VOTERONS-NOUS CETTE ANNEE?

Tout arrive! La proposition de loi sur le suffrage des femmes est en discussion (enfin), à la Chambre des Députés. Tout le féminisme est là, il fleurit les tribunes, mais regarde d'un œil désabusé les fauteuils vides des « honorables ». Quoi! une vingtaine de députés pour une si grande réforme! Au plein de la séance, ils seront une centaine, mais ils s'en iront vite... Pourvu qu'au moment du vote, nos amis soient 10!

M. Flandin, flegmatique et blond, développe harmonieusement d'élégantes périodes. Son apologie de la femme a l'approbation des collègues qui disent — candeur naïve — « Parfait! c'est le suffrage intégral! » La conclusion les laisse bouche-bée; ils n'ont pas lu de fameux rapport. Ils éclatent : « Comment? Pourquoi ces restrictions? C'est une inconséquence! c'est une injustice! Seulement conseillères municipales! Pas même générales ou d'arrondissement! Ni déléguées sénatoriales!! Un pauvre petit droit d'élection sans éligibilité correspondante! Ce n'est pas digne de la France! Donnez-leur donc le vote législatif comme en Angleterre!!

Bravo! Pourvu que le bulletin final soit de la même couleur.

M. Varenne essaie une timide explication.

M. Brack monte à la tribune. Il ressemble à Pichon, constate un voisin grincheux qui a l'air de lui faire un reproche. M. Bracke va, vient, fleurit M. Flandin, mais démolit ses conclusions.

« Proposition de loi sans courage, on a peur que la femme vote mal! Argument indigne de la Chambre républicaine.

Il veut, et avec lui le groupe socialiste, donner le droit électoral et l'éligibilité dans toutes les élections à toutes les femmes sur le pied d'égalité avec les électeurs et éligibles hommes. La Chambre applaudit... Votera-t-elle? Il fait lui aussi, l'apologie de la femme, il la montre inséparable de la vie normale de la nation, il décortique les sempiternels : « La femme est un péril réactionnaire et clérical », « la femme ne veut pas voter » et n'en laisse rien. Il fait les honneurs de la citation avec palmes à l'affiche du Conseil National et des Sociétés féministes (d'autres orateurs l'admireront aussi notre « La Femme doit voter »). Il termine : Vous commettriez une injustice si, à l'égalité sociale, vous n'ajoutiez pas l'égalité politique complète. » (Applaudissements, les tribunes font chorus, ce qui est interdit).

M. Jean Bon demande, au moment où la parole est donnée à M. Doizy : « L'usage n'est-il plus suivi de faire alterner les orateurs des thèses diverses? » M. Girod répond : « Toutes les thèses sont diverses. La question est donc jugée ».

M. Doizy ne l'entend pas ainsi, il redémontre que la femme mérite le suffrage total. Il s'appesantit sur le rôle utile qu'elle jouerait dans les conseils municipaux, il en a pour garant la façon dont la femme-maire a rempli son rôle pendant la guerre. Il brandit « La Française » — bravo! — et lit des passages de l'article de Mme Casevitz en la citant. Il dit quel serait le rôle des femmes dans l'assistance publique, c'est encore « La Française », avec Mlle Pattes cette fois qui alimente sa documentation, Hygiène et assistance, c'est son domaine. Il apprend à ses collègues législateurs (!) quelles sont les attributions des Conseils Municipaux, généraux d'arrondissement, il leur dit ce que les femmes feront dans les conseils. Il n'admet pas les conclusions du rapport Flandin, et veut « que le monde applaudisse au geste d'union de reconnaissance et de justice que feront les députés, en accueillant enfin leurs sœurs auprès d'eux, en répondant à l'appel de l'Etat si expérimenté du Wyoming ». En attendant, c'est lui qu'on applaudit, et c'est justice.

M. Augagneur apporte un autre son. Bref, net, concis, il veut savoir pour quelles raisons impérieuses, la commission s'est montrée si limitative. Le principe? Nul ne le conteste, c'est donc une question d'opportunité; il veut que la commission dise si l'exercice par la femme du droit de citoyen présente des inconvénients au point de vue politique. **Au point de vue des municipalités, le danger est bien plus grand!**.. (Nous frémissons, est-ce qu'on va tout nous supprimer?) Et puis les femmes sont trop nombreuses! On ne sait déjà pas où on ira avec les poilus qui voteront? Il faut que la commission renonce à son système ou en prenne un autre. En tout cas, il veut qu'elle précise les conséquences de ce qui est proposé (les féministes n'applaudissent pas).

Et voici **M. Siegfried**, il prouve que les meilleurs discours sont les plus courts. Il lit une demi-douzaine de feuillets et en 10 minutes il dit l'essentiel de tout ce qu'on a dit — de tout ce qu'on va dire au point de vue municipal. Il ne veut pas que la France soit la dernière à accorder le vote aux femmes (Nous applaudissons le doyen, si étonnamment jeune et robuste).

M. Merlin essaye de démontrer à M. Augagneur que ses craintes sont chimériques. Il combat aussi les conclusions du rapport Flandin.

Il donne un aperçu du programme municipal et du changement heureux que les femmes apporteront dans l'administration de la commune.

Il dit ce qu'est le Conseil National, salue Mme Jules Siegfried — elle est là, notre vénérée présidente, un peu gênée par sa modestie, mais si heureuse du grand pas fait par la cause!

Mme de Witt-Schlumberger n'est pas oubliée..

Il s'insurge contre cette idée de ménager les susceptibilités du Sénat, et de lui donner des gages. La femme, dit-il encore, représente une force neuve et qui se trouve en dehors des partis, il serait coupable de ne pas l'employer.

« Accorder les droits politiques aux femmes c'est élever et moraliser le corps social. » (Applaudissements).

Il est six heures 1/2, nul ne demandant à parler contre le projet (quel progrès!), M. Deschanel propose de renvoyer à mardi pour la suite. On entendra donc MM. Briand et Viviani; on discutera les amendements et on votera ce mardi là... ou un autre jour.

« Atmosphère favorable », disaient les féministes. Oui, mais 450 députés étaient absents... est-ce que parmi ceux-là?... Gardons-nous de tout espoir prématuré, continuons notre campagne. Et... n'oublions pas le Sénat.

Juliette-François Raspail.

N. B. — Si je suis électrice aux prochaines élections législatives, j'imposerai à mon candidat la reprise de l'admirable proposition de loi de M. Jules Siegfried, limitant à 10 minutes, le droit de parole des orateurs.

Conférences préparatoires au Vote Législatif

L'*Union Fraternelle des Femmes* organisera pour le suffrage législatif des conférences préparatoires, comme elle l'a fait pour le vote umnicipal.

La Question du Suffrage en Algérie

A la veille de la guerre, au début de 1914, un groupe d'Algérie de l'Union Française pour le Suffrage des Femmes s'était constitué et les premiers efforts de notre propagande avaient été particulièrement satisfaisants : Plus de 400 adhérents s'étaient en quelques mois, groupés autour de nous.

La guerre vint interrompre notre travail: les chefs de groupes dispersés, ne purent même pas entreprendre de rallier les bonnes volontés à l'heure où en France, le travail s'imposait à nouveau.

Mais après cinq ans d'inaction, nous avions hâte de nous reconstituer et d'apporter au mouvement suffragiste l'important appoint de l'opinion algérienne.

Nous avons lancé un appel à nos amis dispersés et notre Assemblée Générale, qui devait marquer la reprise de la vie extérieure du groupe, se transforma en une imposante manifestation de sympathie. Plus de 400 personnes se pressaient dans une salle de l'Hôtel de Ville d'Alger destinée à en recevoir 200, et ce fut avec l'intérêt le plus vif que malgré l'incommodité de leur situation, les auditeurs suivirent les divers exposés qui leur furent faits par Mme Bay, Professeur à l'Ecole Primaire Supérieure de Jeunes Filles d'Alger, et par Mme Gemahling sur le « Vote des Femmes à l'étranger » et « Pourquoi les Françaises veulent voter ».

M. Ch. de Galland, maire d'Alger, dont le concours nous est depuis longtemps acquis, avait accepté la présidence de cette réunion.

Les Françaises d'Algérie ont d'ailleurs des raisons toutes spéciales de s'intéresser à la cause du suffrage.

Sans doute, nous ne demandons pas le vote comme une récompense, mais nous ne saurions oublier que les pouvoirs publics, voulant donner un gage de la reconnaissance nationale aux indigènes d'Afrique pour leurs loyaux services pendant la guerre, n'ont pas trouvé d'autre geste que celui qui leur accorde un bulletin de vote sans se demander si tel autre grain de mil ne ferait pas mieux leur affaire et si cet élément nouveau, jeté en bloc dans la balance électorale, n'aurait pas pour notre politique de graves conséquences. Et c'est pourtant en invoquant le mélange des races sur la terre algérienne, la prédominance d'éléments d'origine étrangère, espagnole ou italienne, — éléments qui, pourtant, ont aussi donné la preuve de leur patriotisme — que l'on est prêt à combattre ici la cause du suffrage féminin.

D'autre part, à tous les problèmes angoissants que la guerre nous laisse à résoudre : Protection de la Femme, — de la femme ouvrière notamment — protection de l'enfant, protection de la race par la lutte contre l'alcoolisme, la tuberculose, l'avortement, l'immoralité, problèmes qui ne peuvent être résolus que par notre participation directe à la vie du pays, — s'en ajoute un autre, non moins pressant : le problème indigène.

Les hommes n'y ont trouvé qu'une solution : l'égalité des droits politiques; solution simpliste, égalitaire, bien d'accord avec le génie de notre race. Sera-t-elle efficace? Nous sommes autorisés à en douter.

Nous qui avons vu de près les milieux indigènes, nous savons bien que la question indigène c'est, avant tout, la question de la femme. Les Français se sont jusqu'ici enfoncés dans les douars arabes et kabyles en administrateurs. Ils se sont superposés à la vie du pays sans la pénétrer vraiment, sans souci réel de la comprendre. C'est en éducateurs ou missionnaires de la civilisation qu'il faut aller nous y installer.

Tant que nous laisserons la femme indigène — la femme qui élève les enfants — traitée en bête de somme et en esclave, livrée à son ignorance, à ses préjugés, à sa misère, tant que nous nous contenterons d'ouvrir des écoles pour les garçons sans approcher la femme, tant que nous n'aurons pas apporté à ce peuple une organisation sanitaire, une éducation ménagère, nous n'aurons rien fait pour lui et tous les hochets politiques que nous lui distribuerons ne seront entre ses mains que de dérisoires et inutiles instruments. Nos obligations à son égard ne sauraient être satisfaites à si bon compte.

Quelques Françaises savent cela ici; celles — et elles sont malheureusement trop peu nombreuses — qui ont vu de près l'état social dont nous parlons, qui ont vécu quelque temps autrement qu'en touristes amusées, auprès de ces populations si attachantes et si misérables. Celles-là doivent faire connaître aux autres la réalité qu'elles ignorent, car c'est à des femmes que revient la tâche immense dont nous parlons et dont la France ne saurait, sans honte, continuer à se désintéresser.

M. Gemähling.

Héroïnes du Jour

MORTES AU CHAMP D'HONNEUR

Parmi les deuils récents dont le corps des infirmières de France, nous relevons la mort de Mme Jullien **Walterme**, infirmière, décédée des suites d'une piqûre reçue à l'hôpital militaire, à Châtellerault, et celle de Mlle Louise **Mestral**, décédée à Dôle (Jura), à l'âge de 26 ans, après quatre ans de dévouement au chevet des blessés.

ORDRE CIVIL

L'insigne des blessés civils de la guerre a été attribué aux personnes dont les noms suivent : **Mlle Bauer** (Marie) à Chartres ; **Mlle Biottin** (Yvonne) à Chartres ; **Mlle Cabart** (Madeleine) à Chartres ; **Mlle Chotin** (Andrée) à Montauban près Narbonne ; **Mlle Collard** (Adrienne) à Bourg d'Augris (Maine-et-Loire) ; Mme Veuve **Klein** (Juliette) à Lure ; Mme Veuve **Nouvian** à Plouaret ; Mme **Pinaut** (Marie) à Paris ; Mme **Tellier** (Marie) à Paris.

Vingt-quatre ouvrières ont reçu la médaille d'or décernée aux employés et ouvriers civils des établissements relevant du département de la guerre.

ORDRE DE L'ARMEE

Sont citées à l'ordre de l'armée :

Mlle **Porta** (Aurélia), infirmière militaire de la mission médicale française en Serbie : « A montré au milieu des dangers un dévouement admirable en prodiguant ses soins aux malades atteints du typhus, sous le bombardement à Belgrade et pendant la dure retraite de l'armée serbe à travers l'Albanie. A contracté successivement la variole et le typhus au chevet des malades. »

LISEZ, FAITES LIRE
"Filles de Metz"
Roman
par Jeanne d'URVILLE

Meubles à bon marché

Pour un grand nombre de foyers va venir la période de *reconstruction* sur les ruines; pour les jeunes ménages c'est la période de *construction*. Aussi peut-on prévoir un renouveau de l'architecture, de la décoration, de l'aménagement d'un home citadin ou rural.

Le cadre dans lequel nous vivons a plus d'influence qu'on ne croit sur nos pensées et sur nos actes. Assez de ces affreux meubles sombres et prétentieux du faubourg Saint-Antoine, qui visent à un faux luxe et ne sont qu'imitation grossière. Apprenons à aimer ce qui est simple, ce qui est gai. Faisons l'effort de vivre dans notre temps au lieu de nous reposer sur des traditions surannées. Que chacun puisse profiter des recherches de nos artistes, c'est la meilleure façon de les encourager. La chose est rendue possible grâce à la fabrication par série qui nous promet de mettre l'art à la portée de tous.

La Société de l'Art appliqué a pris déjà dans ce sens une heureuse initiative, celle de fournir dès maintenant aux bourses les plus modestes des meubles en accord avec la rénovation souhaitée. Une exposition organisée dernièrement au Conservatoire des Arts et Métiers nous présentait déjà des séries de meubles modernes, simples, dus à la collaboration d'artistes et d'industriels, à des prix gradués dont certains défient toute concurrence : une chambre à coucher, buffet, table, 6 chaises, 369 fr., etc... Des industriels de différentes régions exposaient, ainsi que des ateliers d'aviation qui trouvent ainsi une heureuse utilisation de leur personnel et de leur matériel de guerre.

Le Salon des Artistes décorateurs (Pavillon de Marsan) montre aussi de nombreuses recherches de meubles à bon marché, aux proportions justes, et de matières plus ou moins coûteuses. Les artistes Süe et Marc, qui sont à la tête de cet heureux mouvement de vulgarisation artistique, exposent en ces termes leur programme :

« Nous devons faire des œuvres riches « et rares, aussi parfaites que possible, « monuments, meubles et bibelots, pour « préparer le *style* d'où découleront les « choses les plus simples, les *séries* : « prendre le problème à l'envers serait « une grave erreur. »

Saurons-nous encourager ces premières tentatives qui permettront peu à peu à tout ménage — ouvrier ou bourgeois — de vivre selon les lois d'un art et d'une hygiène enfin modernisés?

Mayotte Marx.

La Foire de Paris

Je viens à mon tour vous rendre compte de ma promenade à travers les stands qui forment cette année la Foire de Paris. Cette manifestation économique se développe d'année en année considérablement et elle est appelée à devenir un marché mondial offrant un moyen simple et pratique d'approvisionnement dans toutes les branches du commerce avec une grande économie de temps.

On ne peut tout voir en une fois : malgré le grand intérêt et l'attraction qu'offre la promenade pédestre le long des kilomètres de baraquements, il faut aimer et pratiquer la marche prolongée pour affronter la fatigue inévitable imposée par cette visite.

Tout n'étant pas du domaine féministe, j'indiquerai rapidement les pavillons qui méritent plus spécialement votre préférence.

C'est d'abord le plus près du centre, au Jardin des Tuileries, en y pénétrant par la porte Castiglione, rue de Rivoli en face de la rue de ce nom et à gauche, le Hall de la Mode et de la Couture, avec ses 129 exposants; parmi eux, vous verrez les noms les plus connus de ceux dont le rôle est de parer vos grâces et de tenir haut et ferme le drapeau du goût français. Grâce à eux, c'est toujours ce goût parisien qui domine le monde entier et lui fournit les modèles créés par la mode, universellement adoptés et servilement copiés.

Toutes les tentatives étrangères sont timides, soit annoncées à coup de fanfares pour se débarrasser de cette servitude, est toujours honteusement échoué.

Ce sera une grande privation pour « élégantes » (sic) boches ou autrichiennes d'être forcées de se passer de nos modèles. Je me demande à quelles ruses leurs fournisseurs auront recours pour vaincre les difficultés auxquelles ils se heurteront pour satisfaire la convoitise de leur clientèle.

Ne quittez pas, Mesdames, le Jardin des Tuileries avant d'avoir jeté un coup d'œil dans les stands des fourrures et de belles et luxueuses pelleteries, fermant d'élégants vêtements, retiendront votre attention.

Puis, passez par le Hall de la Bijouterie où, parmi les 65 participants, les Maisons Mocbe (Ettlinger et Cie), Grose Poiteau attireront plus longuement votre contemplation. Le Hall des Arts décoratifs mérite également votre visite par sollicitude féminine car c'est là que le nombre des exposantes est le plus élevé et de plus grands talents s'y manifestent. Les artistes ne perdraient rien à se mettre en contact avec les industriels qui ne manquent pas d'utiliser leurs créations; c'est ainsi que nos Arts Décoratifs sont appelés à devenir prospère et lucratif pour les uns et les autres.

Vous pourrez alors continuer votre promenade en longeant la rue des Tuileries

...stade des mobiliers, où plus d'une tente se décide à changer son installation et de garnir son intérieur avec les ...modèles exposés.

Vous ne manquerez pas de pénétrer dans les stands qui, pour la somme relativement modeste de mille francs, offre l'installation complète d'une maison dans les genres différents : chambre à coucher, salle à manger et cuisine au complet.

Cet achat, excellent, mais solide et mérite cependant.

Je vous recommande vivement d'admirer les ravissantes créations d'abat-jour, couvre-lits et rideaux de la Maison Divrac, stand N° 236, qui complètent sans exception l'ameublement de vos appartements.

Le règlement de la Foire défendant la vente faite au détail, vous n'avez qu'à adresser vos objets à votre fournisseur habituel qui s'empressera de vous les procurer.

Ne voulant pas abuser de votre attention, je remets à une seconde visite l'Esplanade des Invalides où toute une ville vous attend, car la Foire de Paris est un véritable bazard de toutes nos industries qui s'y trouvent représentées.

Pour terminer cette première visite, voici quelques chiffres à l'appui de ce qui précède : quatre Campements, 2.650 répartis en 26 rues selon une classification rationnelle, facilitant les achats de ceux qui y viendront s'approvisionner ou plutôt, dès... Indiquer leurs commandes dans les 13 grands halls qui abritent les produits.

J'ai compté 20 floues féminines dont 20 de femmes et je n'hésite pas à arrondir le chiffre à 100, persuadé, sans pouvoir le contrôler, que sous diverses formes de « Soldats », « Etablissements », « Ateliers », « Modèles », etc., se cachent de nombreuses femmes exhibant anonymement sous le vocable : « et Cie ».

Donc la participation féminine est d'autant plus honorable qu'on la trouve dans les plus diverses industries, même dans celles où l'on ne se serait pas attendu à la rencontrer.

Cest aujourd'hui un fait établi, indiscutable, qu'elles sont égales à toutes les tâches et le jour où nos parlementaires, revenus à d'autres sentiments à leur égard, guidés par la plus élémentaire équité, leur entrouvriront le bulletin de vote général et l'éligibilité, les femmes seront l'honneur du corps électoral, en devenant des électrices exemplaires. Ainsi soit-il!

Jules Ebaumé,
Conseiller honoraire
du Commerce Extérieur.

On nous écrit

LA PRÉPARATION AU VOTE FÉMININ EN PROVINCE

Je lis avec intérêt les comptes rendus des conférences préparatoires et je suis convaincue de la nécessité qu'il y a à ce que les femmes soient munies du bulletin de vote pour combattre certains fléaux. Pourquoi les Comités féminins n'enverraient-ils pas des délégués faire ces conférences non seulement aux chefs-lieux des groupes régionaux mais dans les petites villes. Il y a grand, grand besoin et urgence à ce que les femmes des petites agglomérations soient initiées sur ce point. Ignorantes comme elles le sont, quel usage feront-elles du bulletin de vote? Il faudrait leur dire qu'elles n'ont pas seulement un droit mais un devoir envers leur famille et envers leur patrie.

H. Blanc.

La Société féministe du Havre a demandé et obtenu du conseil municipal du Havre, de celui de Montivilliers, de celui de Rouelles, un vœu en faveur du vote des femmes et espère réussir encore dans les villes environnantes. Si cela se faisait partout, ce serait une grande force qui pourrait mettre en échec celle de messieurs les sénateurs.

Charlotte Frémont,
Présidente de la Société féministe du Havre.

LISEZ FAITES LIRE
"La Francaise"

LES LIVRES

LE SINGE ET SON VIOLON, roman par Mme Lucie-Paul-Marguerite.

Ce que nous demandons à un roman de femme, c'est d'exprimer sa vision et sa compréhension particulière des choses et des êtres, mieux que ne saurait le faire un homme. Ce que nous redoutons toujours un peu dans un roman de femme, c'est d'y retrouver les défauts mêmes qu'on nous reproche : souci de plaire, coquetterie, amour de soi...

Le petit roman de Mme Lucie P. Marguerite tient de l'une et de l'autre manière. Il nous satisfait par des formules concises heureusement jaillies qui résument une situation, une scène, une image et pourtant on conserve de cette lecture une sensation d'improvisation. On dirait que l'auteur n'a pas pris le temps de méditer ce qu'elle a vécu. Elle manque de recul et ne peut que juger ni voir clair. Ce qu'elle a souffert, elle l'exprime de toute son âme, dans la chaleur de sa souffrance, avec une mise au point d'analyse étonnante. Mais le mari qu'elle nous présente reste un pantin dont nous ne connaissons que l'élégance, l'égoïsme et la jaquette à la mode. Ne contient-il réellement rien d'autre? L'épouse, grisée par son chagrin et sa déception amoureuse, n'a-t-elle pas négligé de regarder son compagnon? Trop vite repliée dans son amertume, ne nous présente-t-elle pas un mari plus méchant que nature? Le divorce ne devrait-il pas être plaidé aux torts réciproques des époux?

Cependant certaines répliques masculines, certaines attitudes fixées d'une touche vive et sûre, certains « mots » qu'on n'invente pas nous font compatir à la tristesse de cette toute fraîche jeune femme tendre, franche, honnête... mais un peu trop soumise, trop modeste, et dont on voudrait voir éclater une révolte qui fermente d'être contenue.

Mme Lucie P. Marguerite est un observateur malicieux et un écrivain plein de dons. Les illustrations de Charles Martin font à son petit livre un décor élégant, moderne, et nous présentent les personnages sans jamais nous décevoir, mais en soulignant ce que le texte contient d'ironie ou de grâce.

Mayotte Marx.

FÉMINISME ET TRADITION, par Marie Gasquet.

La conférence de Mme Marie Gasquet au groupe de Marseille de l'Union Française pour le suffrage des femmes, conférence dont nous avons publié un long compte rendu dans notre numéro du 12 octobre 1918, vient d'être imprimée. Le Comité de Marseille a tenu à ce que le texte de cette conférence, « qui paraît en pleine victoire mais fut écrit aux heures sombres de la guerre, soit publié sans modifications ».

Rappelons-en la conclusion :

« N'oubliez pas, Messieurs, que nous ne « sommes ni vos idoles, ni vos servantes, « mais que nous sommes demeurées ces « compagnes attentives, travailleuses, adroites, qui vous ont aidés jadis à bâtir « l'exemplaire cité française.

« C'était avec raison que tant de siècles « de vie municipale ont consacré chez nous « l'équivalence des sexes devant la responsabilité du foyer.

« Ne nous reprochez pas les fautes des « Bourbons ou les désillusions de l'Empereur. Soyez Français devant une question « française. Appelez-nous pour rajeunir la « Patrie dans la Paix.

« Laissez nos morts et nos bonheurs perdus, nous déléguer vers la cité qu'ils ne « reverront pas. »

LIVRES NOUVEAUX

Pomponius, par Louis Arnoux (Plon) 3,50.

De l'ambulance à l'Hôpital, par le Dr Maurice Limousi (Figuière), 2,50.

L'empire allemande sur la Russie depuis le XII^e Siècle, par O. W. de Lubicz Milesz (d'Affranchi), brochure.

Dans le Puits ou la Vie inférieure, par Rachilde (Mercure de France), 3,50.

Hélène enchaînée, par Marguerite Combes, (Plon) 2 fr.

L'Enfer bolchevik, à Petrograd, ar Robert Vaucher.

La France et l'Amérique dans l'Histoire (Collection America).

La Croix de Malte, par Marcel Boulanger (Renaissance du Livre) 1 fr.

Graine de soi, par Eug. Joliclerc (La Renaissance du Livre 1 fr.)

Guerre à l'Alcool

ALCOOLISME ET REPOPULATION

MM. Lucien Descaves, parlant de l'alcoolisme féminin, dont l'augmentation depuis la guerre a été malheureusement constatée, écrivait l'autre jour dans l' « Intransigeant » :

« L'ilote ivre est abominable..; mais la femme à ce point dégradée, quelle honte! Quand on pense que cette créature avilie peut « infliger » la vie à un enfant, le mot terrible de Chateaubriand prend toute sa force, et l'on bannit avec horreur l'idée d'une repopulation obtenue à ce prix-là! »

Peut-être que si l'ivrogne mâle paraît moins abominable que la femme, c'est qu'on est plus habitué à le rencontrer. Mais il n'est certainement pas moins nuisible à la repopulation. Si des milliers d'alcooliques dans les vingt ans qui ont précédé la guerre, n'avaient pas « infligé » la vie à tant de rachitiques et d'épileptiques, nous aurions eu quelques divisions de plus à opposer à l'envahisseur.

Voici une anecdote à ce sujet : — hélas! qui ne pourrait apporter les siennes?

Les exemples ne sont que trop nombreux. C'était au commencement de la guerre, dans un cours médical fait à des apprenties infirmières. On amène au médecin-professeur, comme sujet, un enfant pour être soigné d'une tare nerveuse quelconque. Le professeur questionne la personne qui conduisait l'enfant. — « A-t-il eu des frères et des sœurs? » — Oui, monsieur le Docteur, « quatorze ».

A ce moment, le besoin d'hommes dans nos armées se faisait cruellement sentir, de Charleroi à la Marne, et de la Marne à l'Yser, il avait fallu plus d'une fois serrer et refaire les rangs. Les auditrices, jeunes filles et jeunes femmes aussi patriotes qu'inexpérimentées, se mirent à applaudir la chiffre de la nombreuse famille.

Mais le professeur, fronçant légèrement le sourcil, au demeurant impassible, poursuivait l'interrogatoire : « Combien sont encore vivants? — Seulement trois, monsieur le Docteur, deux avec celui-ci. — Bien portants, les autres? — Sa sœur a eu la typhoïde, mais elle va bien maintenant... — Et le frère? — Ah! lui, il va bien, seulement... — Seulement quoi? — Il ne peut pas marcher, monsieur le Docteur; il reste toujours couché, c'est comme une faiblesse des jambes. — De quoi sont morts les autres? — Tour pareillement, de la méningite. — Le père buvait? — (Hésitation, puis :) Oui, monsieur le Docteur...

Dans la salle, on n'applaudissait plus.

⁂

Adhérez, faites adhérer à *L'Alarme*. Adhésion : à partir de 1 franc par an.

Membres ayant droit au vote : 10 francs (minimum). Membres donateurs : 500 fr. (minimum). Adresser les cotisations en timbres ou mandats au siège social, 45, rue Jacob, Paris, Président : M. Jean Finot.

ECHOS

Exposition des photographies de guerre. — Une exposition des photographies artistiques de guerre (1914-1919) (collection de M. le Commandant Tournassoud) est ouverte du 6 au 20 mai, tous les jours, dimanches compris de 10 heures à midi et de 14 à 18 heures, aux Galeries Goupil, 45, rue de la Ville-l'Evêque. Les mardis et vendredis sont jours réservés.

La propagande en province. — Mlle Manon Cormier, avocat à la cour d'appel de Bordeaux, a fait une causerie-conversation très réussie sur le vote des femmes; M. Cazalet, président de l'œuvre : « la Serviette du Soldat » présidait aussi cette conférence.

L'Art et l'Affranchi. — Nos deux confrères l' « Art » et l' « Affranchi » nous annoncent leur prochain mariage sous forme d'une revue mensuelle qui portera le titre de l' « Affranchi » et contiendra des articles d'art et de philosophie. Abonnement annuel, 12 francs.

⁂

A Nice, M. Vincenot, directeur de l'Ecole primaire de Puon-Cauda, a parlé de l'égalité des jeunes filles et des jeunes gens devant l'instruction.

Bulletin des Sociétés Féministes

Les communications des Sociétés doivent nous parvenir au plus tard le samedi si elles sont longues et le lundi si elles sont courtes. Les comptes rendus de réunion ne doivent pas dépasser une demi-colonne à moins de séances d'un intérêt exceptionnel. La Française *s'efforcera toujours de publier ces comptes rendus dans son plus prochain numéro, mais elle peut se trouver obligée de les remettre à un numéro suivant.*

Conseil National des Femmes Françaises

SECTION D'ASSISTANCE ET DE PRÉVOYANCE SOCIALE

La dernière réunion de la section a eu lieu le 26 avril sous la présidence de Mme Eugénie Weill. L'ordre du jour comportait une causerie de Mme Henri Grumbach sur la « Cantine-Refuge de la rue de l'Abbaye » et ses filiales, et une communication de Mme Henry Nathan, vice-présidente, sur la nouvelle loi de « La Réparation des dommages de Guerre » dont le compte rendu détaillé paraîtra dans « La Française ».

Mme la Présidente ouvrit la séance en informant les membres présents du fonctionnement prochain du « Centre d'information d'assistance », dont l'organisation sera mise au point pour octobre, mais qui peut, dès à présent être utile. Plusieurs dames se font inscrire pour la permanence et pour aider à compléter les enquêtes en cours.

Le Conseil national des femmes argentines, ayant appris le projet de cette création, a saisi le Conseil français d'une demande de renseignements à ce sujet et exprimé le désir de travailler dans le même esprit. Il est décidé qu'une réponse lui sera adressée pour le mettre au courant des travaux déjà accomplis.

La parole est donnée ensuite à Mme Henri Grumbach, qui émut profondément l'assistance à la description des infortunes créées par la guerre et des mesures prises pour y parer dans le Vie arrondissement, dès août 1914. Grâce à son intassable dévouement et à celui de collaborateurs et de collaboratrices dont l'activité ne s'est pas démentie durant ces longs mois de lutte, des résultats extraordinaires furent obtenus, dont on se rend compte par la simple énumération des divers établissements créés au fur et à mesure des besoins; la plupart constituent l'extension de services organisés à la Cantine-Refuge, devenue aujourd'hui le « Foyer du Permissionnaire » exclusivement. Les annexes sont : le « Foyer des enfants des mobilisés et des Orphelins de la Guerre, de la rue Jacob, « Le Foyer du Réformé », rue de Cotte, « La Maison Familiale du Permissionnaire belge » installée au Bastion, 8, boulevard Soult, le « Foyer des Enfants rapatriés » de la rue Eugène Delacroix. Ces diverses organisations sont appelées à disparaître, tandis que les suivantes subsisteront après la guerre, en raison des services qu'elles sont appelées à rendre; ce sont : la « Colonie des Enfants », à Gros-Rouvre (Seine-et-Oise-, celle de la Queue-aux-Yvelines, et le « Sanatorium Beau-Soleil », de Carqueiranne (Var), placé dans un site admirable.

Les chiffres cités par Mme Henri Grumbach ont une éloquence toute particulière et sont une preuve remarquable de ce que peut l'initiative privée utilisant toutes les bonnes volontés pour aboutir au maximum. C'est un bel exemple dont pourront s'inspirer tous ceux qui désirent « servir » le pays au sens le plus élevé du mot.

Mme la Présidente la remercia bien sincèrement au nom de la section et annonça que la prochaine séance aurait lieu le 4^e samedi du mois d'avril, c'est-à-dire le 24, au lieu du 31, afin de permettre à Mme Achille Maiza de traiter la question de la Ligue des Femmes de professions libérales dont elle est la présidente.

⁂

Nous publierons dans le prochain numéro, le compte rendu de la conférence du D^r Bizard à la Section de l'unité de la Morale.

CHRONIQUE DES ŒUVRES ET INSTITUTIONS

CONFÉRENCES DE LA SECTION DES ŒUVRES SOCIALES AU LYCEUM

Au Lyceum, 6, rue de Penthièvre, est commencée une série de conférences, le jeudi de 3 à 4 heures. En voici les titres :

3 Mai. — La Femme et le prestige de la France à l'Etranger, par le marquis de Dampierre.

15 Mai. — Pour l'Enfance. Rôle des infirmières dans la famille et à l'école par M. le Docteur Guinon, médecin de l'Hôpital Bretonneau.

22 Mai. — Le rôle des Femmes dans la Cité et dans l'Etat, par Mme L. Brunschwieg, vice-présidente de la Section du Suffrage au Conseil National des Femmes Françaises.

29 Mai. — La terre de France et le devoir des Femmes, par Mlle M. Maugeret, présidente du Congrès Jeanne-d'Arc.

7 Juin. — De l'organisation de la démocratie, par Probus.

12 Juin. — La formation de l'élite, par Mlle M. Diémer.

HOMMAGE AU 39^e REGIMENT DE LIGNE

L'Union des Grandes Associations françaises contre la propagande ennemie et le Syndicat d'initiative de Bourg-en-Bresse viennent d'éditer une plaquette « hommage de reconnaissance patriotique aux valeureux et glorieux officiers, sous-officiers et soldats du 39^e régiment d'infanterie à leur retour au foyer dressan. »

Cette publication comprend un dessin à la plume de M. Fernand Combes, peintre vendéen et un poème, hommage aux chefs de grandes familles, par M. J. Gignet :

« Soyez aimés, soyez bénis — O chefs de nos grandes familles — O pionniers de vastes charmilles — O bâtisseurs de larges nids. »

Ce pieux souvenir des temps d'angoisse et d'espérance est édité au bénéfice du Concours des grandes familles au Front et de l'œuvre de reconstitution des foyers dévastés de Crouy.

Carnet domestique

La cuisine des aliments frigorifiés

Le « frigo » a à vaincre, pour être adopté en France, les préventions et les obstacles que l'esprit de routine oppose toujours à ce qui est nouveau, surtout, peut-être, en matière d'alimentation. Parmentier en sut quelque chose. Ce qui reste encore plus pour le « frigo » la conquête de l'opinion publique, c'est qu'une certaine préparation est nécessaire faute de laquelle la viande n'est bonne ni au goût ni à la santé.

Les bouchers ont trop intérêt à ne pas vendre la viande congelée pour mettre beaucoup de zèle à faire cesser l'ignorance du public. Cependant il faut que l'usage du « frigo » se répande le plus et le plus vite possible pour remédier au déficit du cheptel.

La Société Française du froid s'emploie activement à cette vulgarisation. Elle vient d'éditer une brochure : « La Cuisine des Aliments frigorifiés » donnant les indications de préparation, de cuisson, d'assonnement, etc.

L'auteur, M. J. Bruna, chef de cuisine qui a une expérience de 25 ans acquise dans un grand restaurant parisien, a parcouru, dit-il, toutes la gamme des denrées frigorifiées: volailles, viandes, poissons, gibiers. Il donne l'explication détaillée de la manière de procéder avec chacun de ces aliments; quelques recettes terminent cet utile petit ouvrage.

REVUE DE PARIS

Lire dans le numéro du 4^e mai :

L'Ascension de M. Bastève, roman, par Edouard Estaunié (1^re partie); *Une ferme de la Méditerranée*, par Paul Adam; *Dix années de collaboration*, par Gustave Simon; *Pouvons-nous laisser vaincre les fléaux*, par Armand Kergant; *Le Harem entretenu*, par A. B. de Sens; *Weimar*, par Suzanne Morel; Les Arts et la Vie, par Jacques E. Blanche; La Propagande, par L. B.

LA REVUE MONDIALE

Lire dans le numéro du 1^er mai de la *Revue* qui portera désormais le titre de *La Revue Mondiale* :

Le Français et l'Anglais, par Albert Dauzat; *La femme est-elle supérieure ou inférieure à l'homme*, par Jean Finot; *Le génie musical français*, par Jean Monteux; *Le devoir et la possibilité de rajeunir notre organisme*, par le docteur Jean Fressinaud; *Quelques pensées à propos de la Foire*, par Robert Guillou; *L'Education rationnelle de l'enfant*, par J.-L. Dilvy; *Impressions de soldats américains sur la France*, par George Nestler Tricoche; *Le départ de Pressagy-sur-Orne*, par G.-L. Masson; Esquisse d'un tilleul de la guerre mondiale, par Augustin Filon; La Vie littéraire, par Nicolas Ségur; Adrien Bertheuard écrivain, par Gaston Sauvebois.

MAISONS RECOMMANDÉES

LE BOVRIL

Est indispensable dans la Cuisine. Il économise temps, peine et argent. Le seul employé par toute ménagère soucieuse de son bien-être. Fournit un délicieux Potage-Consommé Riche, Sauce excellente. Donne aux plats un goût exquis.

Il ajoute à n'importe quel légume la valeur nutritive d'un morceau de viande de premier choix. Reconstituant très énergique.

Le BOVRIL est de la viande et rien que de la viande.

Se renseigner aux Maisons d'Alimentation, ou aux magasins de gros, 152, rue Réaumur, Paris (2^e).

BIÈRES

BIÈRE FANTA non alcoolisée
BIÈRE spéciale pour nourrices
BIÈRE DE TABLE
6, rue Guyot (Paris) — Téléph. Wag. 13-8

La Gérante : JANE MISME.

Imp. des Arts, 11, rue Mellère, Paris

XI^e FOIRE DE PARIS

Marché des Produits Français

26 Avril -- 10 Mai 1919

Esplanade des Invalides -- Les Tuileries -- Cours-la-Reine

ECOLE ROY

7, rue Lagrange
PARIS (V^e)

COURS de 8 h. du matin à 10 h. du soir. — Envoi du Programme FRANCO

Inscriptions reçues à toute époque de l'année

STENOGRAPHIE, DACTYLOGRAPHIE COMPTABILITÉ, COMMERCE, LANGUES

Préparation spéciale au Commerce aux Services officiels des Chambres, aux Examens des Ministères et Administrations, ainsi qu'au Professorat de Sténographie. Cours GRATUITS et cours rétribués. — Cours par Correspondance.

PLACEMENT GRATUIT DES ÉLÈVES

UNE POUPONNIÈRE D'USINE

Le bruit de ces avantages s'était répandu dans Belleville. Je ne prétends pas que, pour en profiter, les femmes décidèrent d'enthousiasme d'avoir des enfants, mais j'assure que plus d'une accepta une grossesse qui l'eût désespérée parce qu'elle entrevoyait une maternité moins onéreuse, devenue possible. Peut-être aussi est-elle rendue plus attrayante par le charme de la petite maison pleine d'enfants bien portants (1).

Dans ces conditions, le licenciement des ouvrières utilisées dans la Section de Camouflage et la fermeture de la Pouponnière, qu'elle paraissait devoir entraîner, avait désolé ces mères. Un bon nombre se voyaient contraintes d'envoyer leurs bébés en nourrice, les crèches du voisinage ouvrant plus tard, fermant plus tôt que les usines. Elles demandèrent que les soins à leurs bébés fussent continués à la Pouponnière, même après la fermeture des ateliers.

Je transmis leur vœu à M. Mourier, sous-secrétaire d'Etat du Service de santé, qui veillait bien en tenir compte et décida le 13 novembre que la Pouponnière survivrait à la guerre.

Cette survivance, dès qu'elle a été annoncée aux ouvrières, a suscité chez elles des manifestations reconnaissantes. Certaines, qui n'étaient accouchées que depuis 44 à 20 jours, se sont hâtées d'apporter leur bébé de crainte qu'il ne puisse plus être inscrit. Nous avions 26 enfants pour 21 berceaux la veille de la fermeture le 17 novembre.

La guerre a interrompu les fabrications le 11 novembre. Aussitôt nos mamans ont cherché du travail dans le voisinage immédiat de la rue de l'Atlas. J'ai pu les y aider par des démarches personnelles. A l'exception de cinq d'entre elles, qui habitent des quartiers éloignés, elles continueront à apporter leurs enfants et à venir les allaiter, bien qu'elles ne puissent plus désormais espérer la prime à l'allaitement.

Elles sont 23 maintenant. Toutes ces femmes ont donc compris la supériorité de l'allaitement maternel. L'initiative généreuse du Service de santé n'aura pas été vaine.

BUDGET DE LA POUPONNIÈRE

Personnel :		
1 directrice, 250 fr. par mois	4.200	
2 berceuses 300 fr. par mois × 12 = 3.600	7.200	
2 femmes de service 212 fr. par mois × 12 = 2.544	5.088	
1 laveuse, 212 fr. par mois × 12	2.544	
1 lingère, 2 jours par semaine 6 fr. par jour	576	19.608
Chauffage :		
Coke pour 4 poêles et buanderie, 6 hectolitres par semaine à 8 francs	1.152	
Bois pour allumer les feux	35	
Gaz, 250 mètres par mois environ	1.200	2.387
Eclairage électrique :		
19 lampes par an brûlant environ	200	200
Eau :		
30 fr. environ par mois	360	360
Alimentation des enfants :		
Œufs, environ 4 fr. par jour, c'est-à-dire 100 par mois à 0.50 cent.	600	
Lait, 12 litres par jour à 0.75 cent.	2.808	
Tapioca, 750 grammes par mois à 4.65	55,80	
Pommes de terre, 5 kgs par mois à 2.50	30	
Riz 500 gr. à 2 francs	24	
Farines mélangées à 6 francs	72	
Sucre 15 kilogrammes par mois	378	
Légumes secs, 500 gr. par mois à 1.80	10,80	3.978,60
Primes à l'allaitement par les mères :		
Viande de cheval, 100 gr. par femme et par jour ouvrable	2.400	2.400
Pharmacie :		
50 fr. par mois environ	600	600
Stérilisation du lait :		
Tétines, 30 par an à 0,75	22,50	
Ecouvillons, 6 par an à 0.65	3,90	
Biberons, 180 par an à 0.50	90	
Obturateurs, 50 par an à 0.40	20	
Marmite stérilisation, à changer tous les deux ans, 43 francs	21.50	157,90
Divers :		
Savon blanc, 700 gr. par jour (lessive des layettes)	655,20	
Savon noir, 500 gr. par semaine	39	
Savon minéral, 3 paquets par mois à 0.25	9	
Eau de Javel, 2 litres par semaine à 0.30	31.20	
Pâte à fourneaux, une boîte et demie par mois à 0.60	10,80	
Allumettes, 1 boîte par semaine à 0.20	10,40	
Pâte à cuivre, 1 boîte par mois à 1 fr.	12	
Brosses à lessive, 8 par an, à 1.25 (5 par buanderie, 3 par pouponnière)	10	
Tolles à laver, 2 par mois à 0.50	12	
Balais, 3 par an, 2 paille à 2 fr.; 1 à 4 fr.	8	
Talc, 1 kilog par mois, à 0.75	9	
Brosses à ongles, 6 par an, à 1.25	7.50	
Linge à remplacer :		
130 couches (6 couches environ par enfant) à 2.10	27.3	
30 brassières coton à 1.20	36	
25 brassières laine à 4 francs	100	
15 langes de laine à 7 fr.	105	
15 langes de coton à 3 fr.	45	
25 paires de bas à 3 fr.	75	
20 couches culottes à 3.50	70	704
Total pour 21 berceaux		31.209.50
Surveillance médicale journalière, au moins 300 fr. par mois		2.400 »
		33.609 50

La location du terrain n'entre pas dans ce budget, mais on dispose souvent, dans une exploitation commerciale ou industrielle, d'un coin de bâtiment qu'on peut adapter, s'il est au soleil, comme l'a fait la chocolaterie François Meunier, à Levallois.

Au sein d'une ville on peut grimper le petit couvent blanc sur les toits comme l'ont fait les Galeries Lafayette.

On voit que ce budget, même sans la location du terrain, représente une dépense annuelle de 1.600 francs par berceau.

On pourra se demander s'il ne vaudrait pas mieux donner cette somme à une mère pour lui permettre de rester chez elle et d'élever son enfant.

Mais, tout d'abord, pour beaucoup d'entre les ouvrières, ces 4 fr. 40 ne représenteraient pas l'équivalent de leur gain journalier. Celles qui ont la charge d'autres enfants et sont sans mari, choisiraient le profit le plus élevé, quitte à envoyer leur enfant en nourrice et à le condamner ainsi à une mort probable, si elles ne trouvaient pas à allaiter en travaillant.

Une autre considération intervient en faveur de la crèche industrielle. Les femmes qui y mènent leurs bébés sont encore si misérablement logées et tellement ignorantes des règles élémentaires d'hygiène ou de puériculture que la morbidité et la mortalité de leurs enfants sont grandes.

Au contraire, dans une chambre d'allaitement bien dirigée, ces mêmes enfants enlevés tout le jour à leurs taudis, inondés de soleil et de lumière, surveillés par un personnel expérimenté, baignés chaque matin, soignés dès le plus léger trouble de la santé, poussent aussi bien que les enfants des familles les plus riches.

Les mères y contractent des habitudes d'hygiène, de régularité et de propreté. Elles sont surveillées elles-mêmes. Il semble qu'un travail modéré en usine ou en magasin, dans les conditions qu'introduira, nous l'espérons, une législation nouvelle du travail, puisse respecter la santé de la femme même au cours de la maternité.

Le travail d'un grand nombre de femmes est devenu une nécessité aussi bien pour elles-mêmes que pour la vie économique du pays ; il nous faudra bien adapter à cet inéluctable changement toutes les anciennes conceptions.

Mais je me permets de rappeler ici quelles améliorations nous devrons apporter au sort des mères travailleuses pour leur permettre de mener à bien leur double obligation et sauvegarder la race :

1° *Protection de la femme qui travaille dès avant la maternité* : Réduction de la fatigue par l'application généralisée de la journée de 8 heures et de la semaine anglaise, ou par l'institution du demi temps.

Appropriation de l'outillage. Création de salles de repos, de lavabos, de W.-C. réservés aux femmes. Meilleure hygiène des locaux. Augmentation du nombre des inspectrices du travail. Création de surintendantes ;

3° *Protection de la maternité* : Suppression des travaux de force, du travail de nuit, réduction systématique des heures de travail pendant la grossesse et l'allaitement ;

3° Repos obligatoire et non plus facultatif pendant les six semaines qui précèdent l'accouchement et pendant les six semaines qui le suivent, et non pas seulement pendant les quatre semaines ;

4° Versement aux mères d'une indemnité correspondant exactement aux salaires ainsi perdus, et non point seulement d'une dérisoire allocation de famine ;

5° Versement d'une indemnité aux femmes qui, du fait de leur grossesse, seront condamnées au chômage forcé, soit par leur état de santé, soit par la perte de leur emploi ;

6° Droit pour toute mère allaitant son enfant de disposer au cours de la journée de travail, et quel que soit ce travail, de deux périodes de quarante minutes pour aller donner le sein à son bébé dans l'établissement ou au dehors, à son choix.

Ce temps ne devra jamais être défalqué du salaire, quel que soit le mode de rétribution, au temps ou aux pièces. Il sera remboursé à la mère, sous forme d'un versement fait par une caisse d'assurance sociale, alimentée par les employeurs, au prorata du nombre de femmes, mères ou non, qu'ils emploient. L'Etat donnant en sus sa participation à cette caisse.

Tout employeur qui aura annexé à son établissement une crèche pourrait être autorisé à réduire à vingt minutes le temps réservé à l'allaitement (ceci comme prime à cette création par les petits patrons) ;

7° Obligation pour tout employeur de plus de 100 femmes d'annexer à son établissement une pouponnière où les enfants des femmes employées seront gardés pendant le travail de leur mère.

Cette pouponnière devra comporter :

Un personnel gardien spécialisé et pourvu d'un diplôme de puériculture élémentaire ;

Une consultation hebdomadaire de nourrissons.

Elle sera établie sous la responsabilité de l'employeur et de son médecin dans des conditions d'hygiène, d'installation et de surveillance que précisera un règlement d'administration publique ;

8° Les enfants y seront conservés jusqu'à deux ans ;

9° Création d'un corps d'inspection de ces pouponnières chargé de veiller à l'application de la loi ;

4° Adaptation des locaux, du matériel, du personnel, des règlements des écoles maternelles à la fonction qui leur est fixée par les règlements de recevoir les enfants de deux ans.

Il faut souhaiter voir sortir une telle réglementation de la législation du travail qu'étudie la Conférence de la Paix, tant pour sauvegarder l'enfance et l'avenir des nations que pour rendre une meilleure justice à l'effort des mères travailleuses (1).

D^r Clotilde Mulon.
Médecin chef de la Section du Camouflage de Paris.

(1) Je tiens à la disposition de ceux qui ordonneront une pouponnière les devis, plans, listes de matériel et prix d'achat de la Pouponnière du Camouflage qu'ils pourront visiter sur autorisation demandée la veille, 18, rue de l'Atlas (19^e).

(1) *La Revue Mondiale*, 1^er mai.

ABONNEMENTS
France . . . . Un an 8 fr.
Etranger. . . . — 10 fr.
LE NUMÉRO :
France. . . . . 10 centimes
Etranger . . . . 15 —
Aux bureaux du Journal et par la poste
TÉLÉPHONE : AUTEUIL 17-09
ANNONCES
Agence Parisienne de Publicité
16, Rue Drouot, Paris
TÉL. : GUT. 55-26

La Femme est-elle inférieure ou supérieure à l'Homme

M. Jean Finot avait, il y a [illegible] années, combattu et blessé mortellement le dragon de l'antiféminisme dans son beau livre : « Préjugé et Problème des Sexes ».

Mais voici que le monstre sommeillait; il s'agit sans doute d'une [illegible] plus, galvanisée en lui par l'habitude, routine et la terreur de l'inconnu, [illegible] est encore redoutable par le respect qu'il inspire — en raison de son âge.

Aussi M. Jean Finot reprend-il courageusement la plume de Théodore Barrau, pour [illegible] nouveau, il réduit à néant les [illegible] prétendûment scientifiques de [illegible] supériorité de la femme aux points de vue intellectuel, psychologique, voire même [illegible] les contradictions des docteurs [illegible] sent l'effet de leurs propres [illegible] ou observations. Les uns prétendent que les femmes ne sont pas douées [illegible] mathématiques (Klinkenberg), [illegible] qu'elles le sont plus que les hommes (Heymans); les uns qu'elles ont [illegible] moins de mémoire, etc.

« La grande tourmente, écrit [illegible] Finot, a démontré la faillite [illegible] exclusif de l'homme. La femme [illegible] rait aucune voix dans les délibérations des affaires publiques a doulou[illegible]ment supporté les conséquences [illegible] les imprévoyants ou criminels [illegible] étaient complètement étrangers [illegible] plus, elle a aidé à sauver l'honneur désastre !

De partout arrivent des apologies heureuses de la femme, d'autant plus impressionantes que les vertus [illegible] elle a fait preuve pendant ces années de malheur, furent insoupçonnées et [illegible] fondues.

Ayant aidé l'homme dans toutes ses peines, ayant en outre douloureusement ressenti la répercussion [illegible] époque de malheur, elle a gagné [illegible] tifié des droits égaux à ceux de l'homme. »

Les motifs invoqués par les [illegible] contre la reconnaissance des droits [illegible] viques des femmes datent, dit Finot, [illegible] d'avant le déluge. « Même la [illegible] avec les milliers de Français [illegible] et les difficultés pour les femmes [illegible] marier, n'ont point impressionné [illegible] mentalité surannée ».

Le mouvement d'émancipation de la [illegible] femme, qui a gagné depuis les [illegible] Unis jusqu'à la Chine et au Japon, [illegible] passant par l'Autriche et l'Allemagne, [illegible] Weimar et de Bade, ne peut laisser [illegible] France seule immobile, enlisée dans [illegible] préjugés.

« Les pays retardataires dans [illegible] voie finiront, par la force même des choses, par se ranger ensuite sous la bannière commune ».

Le concours de la femme est indispensable dans la lutte contre les fléaux de l'humanité, la guerre, le pire de tous, l'alcoolisme, la tuberculose, l'avarie, « et tant d'autres infamies sociales que l'homme n'a jamais vaincre ».

« Vivant par excellence au foyer, [illegible] l'homme y a contracté certaines tares [illegible] ont été épargnés à la femme. Les [illegible] de toutes les démocraties s'en remettent [illegible] Les maîtres de nos destinées sont [illegible] la plupart des jouisseurs insouciants, [illegible] pensent plutôt aux douceurs de la [illegible] situation qu'aux devoirs qui leur incombent. Même la lutte si âpre de [illegible] qui s'accentue de plus en plus [illegible] rait finir dans un bolchevisme [illegible] tional, c'est-à-dire dans un recul [illegible] barbarie et la sauvagerie primitive. [illegible] pourra être évitée que par l'intervention [illegible] bienfaisante des femmes. Point [illegible] des péchés dont souffrent les civilisations [illegible] tés modernes incarnées dans [illegible] mes, elle apportera une fraîcheur [illegible] sentiments altruistes, une conception [illegible] plus pure, une ardeur moins [illegible] par un scepticisme dissolvant, [illegible] de sacrifice si nécessaire, lorsque [illegible] vaille au profit de la collectivité.

Il ne s'agit point d'un élément [illegible] rieur qui rentrerait ainsi dans la [illegible] blique, mais d'une force de meilleur [illegible] devant dédoubler celle de l'homme, [illegible] qui se joindra à lui pour le [illegible] vers de meilleures destinées.

PRIÈRE DE LIRE ATTENTIVEMENT

Le bureau de l'*Administration Française* est transféré 108, *rue Caleret XIII^e arrondissement.*

Prière d'envoyer désormais [illegible] adresse tout ce qui concerne les [illegible] sements, l'achat de numéros, [illegible]

La correspondance relative [illegible] diction continuera d'être adressée [illegible] *de l'Annonciation XVI^e.*

LIVRES NOUVEAUX

L'amour aux étapes, par José [illegible] (Renaissance du Livre), 3 fr. 50.

Albert, roman en vers, par Jos[illegible] (Figuière), 3 fr. 50.

La Mère en Noir, par Henry Art[illegible] 3 fr. 50.

Les Vosges-Slavie, par Ch. Rives [illegible] 3 fr. 50.

La Ronde des Blouses, par Re[ill